



Coopération décentralisée & développement économique international

Les acteurs de l'action économique internationale des collectivités territoriales

Vous souhaitez **développer l'action internationale de votre collectivité territoriale tout en renforçant l'attractivité de votre territoire et du territoire de votre partenaire** ? Cette fiche-repère a été conçue pour vous ! Cités Unies France vous accompagne pour mieux comprendre les acteurs et partenaires qui peuvent vous aider à développer votre action internationale économique.



L'action économique internationale des collectivités, qu'est-ce que c'est ?

Depuis quelques années, les collectivités territoriales s'intéressent de plus en plus au rôle que peut jouer la coopération décentralisée dans l'internationalisation de leur économie et l'attractivité de leur territoire. Selon l'ARRICOD, « *l'AICT économique regroupe l'ensemble des actions internationales des collectivités à caractère économique, que l'on classifera en trois ensembles : l'internationalisation des entreprises, la promotion du territoire et la coopération internationale économique*¹ ».



Vous souhaitez mieux comprendre les enjeux et pratiques de l'AICT économique ? Le guide de l'ARRICOD (auquel CUF a contribué) est directement disponible en scannant le QR code ci-contre !

Exemple de coopération décentralisée et d'internationalisation de l'économie

Conseil régional d'Occitanie – Conseil régional de Fès-Meknès (Maroc)

À travers leur partenariat, les Régions Occitanie et Fès-Meknès ont mis en place un programme de renforcement de capacités agricoles (Agrinova) ayant pour objectif d'être moteur de l'innovation et du développement socio-économique dans la Région de Fès-Meknès. Ainsi, le partenariat entre les deux collectivités, grâce à des formations, networking et capitalisations, participe au développement économique international des deux territoires.

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/Cooperations-europeennes-et-internationales>

¹ Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales. « L'action internationale économique des collectivités territoriales ». Publié en septembre 2018. URL : <https://www.arricod.fr/wp-content/uploads/ARRICOD-L'action-internationale-%C3%A9conomique.pdf>

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur AICT économique, les collectivités territoriales françaises peuvent être accompagnées par différents types d'acteurs. Acteurs publics, entreprises et syndicats sont présents à l'échelle locale, nationale et internationale. En voici un état des lieux :

Acteurs nationaux

En France, une multitude d'acteurs participent à l'internationalisation de l'économie française. Ils ont pour missions de conseiller, financer ou encore fédérer les acteurs économiques :

- **Banque Publique d'Investissement (BPI)** : a pour mission de financer et aider au développement des entreprises, notamment dans leur stratégie internationale, en appui des politiques publiques
- **Business France (BF)** : entreprise publique de conseil à l'internationalisation de l'économie française, BF accompagne les entreprises dans leur développement à l'export et favorise l'attractivité des territoires pour les investisseurs étrangers
- **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** : établissements publics chargés de représenter les intérêts de l'industrie, du commerce et de services auprès des pouvoirs publics ou des autorités étrangères
- **Mouvement des entreprises de France (Medef)** : rassemble les entreprises et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Le Medef réunit les entreprises autour de différentes thématiques tels que le numérique, l'économie, l'international, etc. ...)
- **Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER)** : les agences de développement économique ont pour objectif à la fois d'accompagner les entreprises et d'apporter un soutien à l'attractivité et la compétitivité des territoires. Elles peuvent notamment apporter des conseils aux collectivités sur la coopération économique décentralisée.

Acteurs régionaux et infrarégionaux

À l'échelle de votre territoire, des acteurs sont présents pour vous accompagner dans l'internationalisation et l'attractivité des collectivités :

- **Antenne régionale de la Banque Publique d'Investissement (BPI France)** : un réseau de plus de 1200 personnes dans plus de 50 territoires français
- **Antenne régionale et infrarégionale de Business France** : plus de 200 conseillers qui accompagnent l'internationalisation et l'attractivité du territoire
- **Chambres de commerce et d'industrie régionales (CCIR)** : consultées par les Conseils régionaux pour tout dispositif d'assistance aux entreprises.

Acteurs internationaux

À l'international et en particulier sur les territoires de vos partenaires, vous pouvez également être accompagnés et soutenus par :

- **CCI France International** : regroupe et anime 120 CCI dans 95 pays, favorisant ainsi la coopération et le transfert de savoir-faire
- **Conseillers du Commerce extérieur de la France** : un réseau de 4500 chefs d'entreprises et d'experts à l'international ayant pour vocation de conseiller les pouvoirs publics, d'accompagner les entreprises, de former les jeunes à l'international et de promouvoir l'attractivité de la France
- **Conseils économiques des Ambassades** : présents dans chaque Ambassade, ils ont pour vocation d'appuyer les entreprises et acteurs privés dans le pays étranger
- **Medef International** : réseau d'affaires privé français à l'international, Medef International accompagne les entreprises françaises dans leur développement à l'international.

Cités Unies France vous accompagne :

- **Présidence de la DT** : Nadia Pellefigue, Vice-présidente Enseignement supérieur, recherche, Europe & international – Conseil Régional d'Occitanie
- **Référente Développement économique international** : Magali Combe
m.combe@cites-unies-france.org
- **Informations & agenda** de la Dynamique Thématique Développement : <https://cites-unies-france.org/-Dynamique-Developpement-economique->